

# Mise en place et suivi des "Contrats d'Achat d'Energie" (CAE) en matière d'énergie renouvelable INFRA2

Dans un contexte de transition énergétique, les Contrats d'Achat d'Énergie (CAE/PPA) sont devenus un levier incontournable pour sécuriser les investissements et accélérer le développement des énergies renouvelables. Maîtrisez les clés juridiques, financières et techniques pour les structurer, les négocier et les suivre efficacement.

Présentiel - Synchrone

## Objectifs

Cette formation vise à doter les décideurs publics et privés des compétences nécessaires pour concevoir et gérer des contrats d'achat d'énergie fiables, attractifs et conformes aux standards internationaux, favorisant ainsi le développement durable d'infrastructures énergétiques renouvelables.

### Public Visé

Responsables des ministères de l'énergie, agences de régulation, entreprises publiques d'électricité, développeurs de projets ENR, régulateurs, juristes, financiers de projets, cadres des collectivités impliquées dans des projets solaires, éoliens ou hydroélectriques.

### Pré Requis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Comprendre l'architecture juridique et financière d'un CAE/PPA.
- Identifier les obligations contractuelles des parties et les clauses critiques (prix, disponibilité, risques).
- Analyser les modèles économiques des projets d'énergie renouvelable liés à un PPA.
- Évaluer et répartir les risques dans un contrat d'achat d'énergie.
- Mettre en place un dispositif de suivi, d'évaluation et de conformité d'un CAE.

## Parcours pédagogique

1. Fondamentaux des CAE/PPA
2. Structuration juridique et contractuelle
3. Modélisation économique et financière
4. Suivi, conformité et évaluation

## Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations, de partages des expériences et d'études de cas ainsi que de travaux pratiques.

### Méthodes et modalités d'évaluation

Travaux pratiques, études de cas, QCM. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

## Modalités d'accessibilité handicap

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, veuillez nous contacter en amont de la formation.

### Durée

35.00 Heures    5 Jours

Ginger SOFRECO - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) :

Ginger SOFRECO

92 boulevard Victor HUGO - 92110 Clichy  
Tél. : +33141279595 - E-mail : institutperspective@groupeginger.com



Contactez-nous !

**Baptiste MULLER**  
Chargé d'affaire

Tél. : 01 41 27 95 95  
Mail : [ba.muller@groupeginger.com](mailto:ba.muller@groupeginger.com)